

## Frais de garde donnant droit au crédit d'impôt Tarif et nombre de jours de garde prévus pour 2022

Ce formulaire s'adresse à vous si vous faites une demande de versements anticipés du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants (formulaire TPZ-1029.8.F) ou une demande de modification (formulaire TPZ-1029.8.F.C). Il sert à confirmer le tarif et le nombre de jours de garde prévus pour 2022. Faites-le remplir par la personne qui fournit les services de garde ou par son représentant (un formulaire distinct doit être rempli pour chaque service de garde). **Ce formulaire ne peut pas être envoyé seul. Il doit être joint** au formulaire TPZ-1029.8.F ou, s'il y a lieu, au formulaire TPZ-1029.8.F.C.

Numéro d'assurance sociale de la personne qui paie les frais de garde ..... 1

Nom de famille et prénom de la personne qui paie les frais de garde ..... 2

	Nom de famille et prénom de chacun des enfants admissibles	Date de naissance		Tarif de garde par jour <sup>1</sup>	Nombre de jours <sup>2</sup> de garde en 2022
		A A A A	M M J J		
3				30,83	180,00
4					
5					

Numéro d'identification (voyez le sommaire 24, *Frais de garde d'enfants* [RL-24.S]) ou numéro d'assurance sociale de la personne qui fournit les services de garde ..... 6 1142508366

Nom et adresse de la personne qui fournit les services de garde  
7 COLLÈGE FRANÇOIS-DEPLACE  
365 RUE COMPTON EST  
WATERVILLE (QUÉBEC) J0B 3H0

X  
Signature de la personne qui fournit les services de garde ou de son représentant  
819 837-2882 257 2022-05-20  
Ind. rég. Téléphone Poste Date

Toutes les personnes qui exploitent un service de garde, offrant ou non des places à contribution réduite fixée par le gouvernement, doivent obtenir un permis du ministère de la Famille ou une reconnaissance d'un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial si elles accueillent plus de six enfants<sup>3</sup>. Ainsi, une personne qui exploite un service de garde et qui accueille plus de six enfants à la fois sans détenir un permis ou une reconnaissance exploite son service de garde de façon illégale<sup>4</sup>.

1. N'inscrivez pas la contribution réduite fixée par le gouvernement.
2. Si l'enfant commence la maternelle en 2022, vous devez **seulement** tenir compte des jours pendant lesquels il fréquente votre service de garde.
3. Pour plus de précisions sur le nombre d'enfants pouvant être accueillis, consultez l'article 6.1 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.
4. L'obligation d'obtenir un permis ou une reconnaissance ne s'applique pas aux exclusions prévues à l'article 2 de la Loi.



## Frais de garde donnant droit au crédit d'impôt Tarif et nombre de jours de garde prévus pour 2022

Ce formulaire s'adresse à vous si vous faites une demande de versements anticipés du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants (formulaire TPZ-1029.8.F) ou une demande de modification (formulaire TPZ-1029.8.F.C). Il sert à confirmer le tarif et le nombre de jours de garde prévus pour 2022. Faites-le remplir par la personne qui fournit les services de garde ou par son représentant (un formulaire distinct doit être rempli pour chaque service de garde). **Ce formulaire ne peut pas être envoyé seul. Il doit être joint** au formulaire TPZ-1029.8.F ou, s'il y a lieu, au formulaire TPZ-1029.8.F.C.

Numéro d'assurance sociale de la personne qui paie les frais de garde ..... 1

Nom de famille et prénom de la personne qui paie les frais de garde ..... 2

	Nom de famille et prénom de chacun des enfants admissibles	Date de naissance		Tarif de garde par jour <sup>1</sup>	Nombre de jours <sup>2</sup> de garde en 2022
		A A A A	M M J J		
3					
4					
5					

Numéro d'identification (voyez le sommaire 24, *Frais de garde d'enfants* [RL-24.S]) ou numéro d'assurance sociale de la personne qui fournit les services de garde ..... 6

Nom et adresse de la personne qui fournit les services de garde  
7

X  
Signature de la personne qui fournit les services de garde ou de son représentant  
Ind. rég. Téléphone Poste Date

Toutes les personnes qui exploitent un service de garde, offrant ou non des places à contribution réduite fixée par le gouvernement, doivent obtenir un permis du ministère de la Famille ou une reconnaissance d'un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial si elles accueillent plus de six enfants<sup>3</sup>. Ainsi, une personne qui exploite un service de garde et qui accueille plus de six enfants à la fois sans détenir un permis ou une reconnaissance exploite son service de garde de façon illégale<sup>4</sup>.

1. N'inscrivez pas la contribution réduite fixée par le gouvernement.
2. Si l'enfant commence la maternelle en 2022, vous devez **seulement** tenir compte des jours pendant lesquels il fréquente votre service de garde.
3. Pour plus de précisions sur le nombre d'enfants pouvant être accueillis, consultez l'article 6.1 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.
4. L'obligation d'obtenir un permis ou une reconnaissance ne s'applique pas aux exclusions prévues à l'article 2 de la Loi.

